

Communiqué PULS (jeudi 25 juin 2026)

Appel des élu·es PULS à renforcer le dialogue social et la délibération collective à l'université Paris 1

L'année universitaire a été traversée par des questions politiques importantes. Face à une situation budgétaire particulièrement dégradée, la présidence a été conduite à faire des choix difficiles, qui ont suscité des désaccords profonds au sein de la communauté universitaire. Le mouvement de rétention des notes comme les mobilisations de ces derniers mois témoignent de ces tensions.

Les instances de l'université continuent de fonctionner et les débats y ont lieu. Toutefois, de nombreux personnels, étudiant·es et élu·es expriment le sentiment que les propositions alternatives formulées dans ces cadres ont peu de prise sur les décisions finalement arrêtées. Or le dialogue social et la délibération collective ne se réduisent pas à l'existence d'espaces de discussion : ils supposent également que les différentes options puissent être pleinement examinées et discutées.

Plusieurs situations récentes ont renforcé ce sentiment. Lors du dernier Conseil d'administration, par exemple, la présidence a fait le choix de placer en toute fin de CA des points aussi importants que la discussion des deux motions présentées. Alors qu'il y a une mobilisation nationale contre l'élargissement des frais différenciés, la présidence a cherché à écourter la discussion sous prétexte que le décret du 19 mai 2026 était publié et que la discussion avait déjà eu lieu en CA. Pourtant, ce décret apporte des changements importants. Au-delà de restreindre toujours plus l'accès des étudiant·es extracommunautaires aux universités françaises, il prévoit de transformer les exonérations collectives en demande d'exonérations individuelles, une mise à mal des personnels en charge de l'examen des dossiers qui s'annonce ! En outre, les incidents du jeudi 28 mai, liés à la mobilisation, nécessitaient une pleine expression des différentes parties à la hauteur de l'émoi que la blessure du collègue de Sorbonne Université a suscité dans la communauté universitaire.

D'autres choix ont également nourri des interrogations quant à la place accordée à la pluralité des sensibilités représentées dans l'établissement. Ainsi, le syndicat CGT-FERC Sup, arrivé en tête des élections des personnels BIATPSS, n'a pas été retenu pour siéger dans certaines instances stratégiques telles que le bureau ou la commission budget.

Par ailleurs, plusieurs questions diverses ont été reportées à plusieurs reprises d'un Conseil d'administration à l'autre. À la demande de discussion des élu·es, la Présidente, Christine Neau-Leduc, a répondu que ces questions diverses n'ont pas vocation à être débattues. Or elles constituent souvent l'un des rares moyens, pour les élu·es, d'attirer l'attention des instances sur des préoccupations exprimées par les personnels et les étudiant·es, sans recourir à une procédure formelle d'inscription à l'ordre du jour.

Nous sommes pleinement conscient·es du poids des contraintes budgétaires qui pèsent aujourd'hui sur notre université. Mais ces contraintes ne sauraient conduire à réduire l'examen des solutions alternatives ou à restreindre les possibilités de discussion collective. Les négociations à venir autour du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP 100 %) ainsi que du Plan de retour à l'équilibre financier (PREF) rendront au contraire nécessaire une implication plus forte de l'ensemble de la communauté universitaire. C'est pourquoi nous appelons à un dialogue social renforcé et à une délibération collective ouverte, permettant l'examen réel des propositions portées par les personnels, les étudiant·es et leurs représentant·es. Dans la période difficile que traverse notre établissement, la recherche de solutions partagées constitue la meilleure garantie d'un climat de travail et d'études apaisé et d'une université fidèle à ses missions de service public.

Les élu·es PULS CA/CR/CFVU

PULS, le site : <https://puls-p1.fr/>

